



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 15 du 26 février 2019



Campagne 2018-2019



A retenir cette semaine :

## Sommaire

Colza p 2

### Colza

- 30 % des parcelles sont aujourd'hui au stade C2 (entre-nœud visibles).
- Des captures de charançons de la tige du colza en progression.
- Présence dans les plantes de larves de grosses altises.
- Les premiers méligèthes piégés dans les cuvettes.

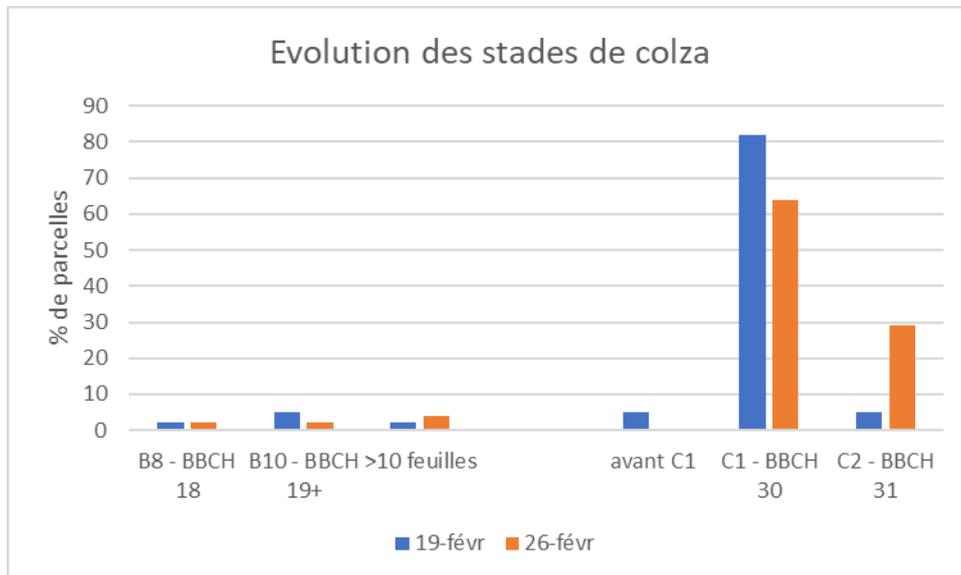


**Réseau 2018-2019**

Le BSV de cette semaine est réalisé à partir de l'observation de 55 parcelles du réseau.

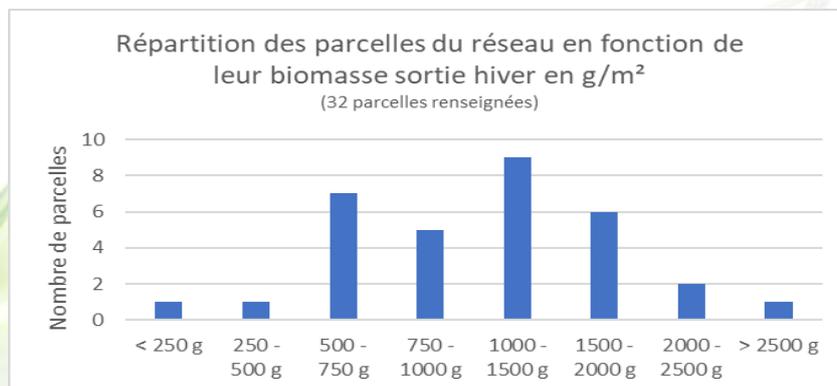
**Stades des colzas**

Avec les fortes températures de ces derniers jours, les stades ont évolué. Ce sont maintenant 30% des parcelles du réseau qui ont atteint le stade C2 (entre-nœuds visibles).



**Biomasse verte aérienne**

14 nouvelles pesées de colza sortie hiver sont venues compléter les mesures déjà réalisées les semaines précédentes. Elles confirment des biomasses moyennes à fortes.



28% de ces parcelles ont une biomasse supérieure à 1500 g/m<sup>2</sup>.

44% de ces parcelles ont une biomasse inférieure à 1000 g/m<sup>2</sup>.



**Ravageurs**

**Charançon de la tige du colza**

52 parcelles observées

Le charançon de la tige du colza est le premier insecte nuisible qui va être piégé.

En effet, à cette période, 3 jours consécutifs avec des températures supérieures à 9°C et l'absence de pluviométrie sont suffisants pour caractériser les conditions de vol des charançons de la tige. La reprise d'activité commence lorsque la température du sol dépasse 6°C et devient massive au-dessus de 9°C.

Attention à ne pas confondre ce dernier avec une autre espèce : le charançon de la tige du chou – considéré comme peu nuisible - souvent présent en nombre beaucoup plus important et qui accompagne voire précède le charançon de la tige du colza dans les pièges.

Le charançon de la tige du chou est recouvert d'une abondante pilosité rousse puis grise. On peut distinguer une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen, bien visible sur le dos, et surtout l'extrémité de ces pattes est brun orangé (rousse).

Le charançon de la tige du colza est le plus gros des charançons rencontrés sur colza. Il a une forme ovale, une couleur gris cendré et le bout des pattes est noir.

**Charançon de la tige du chou**  
(*Ceutorrhynchus. Quadridens*)  
**Extrémités des pattes rousses**



Photo Terres Inovia

**Charançon de la tige du colza**  
(*Ceutorrhynchus. Napi Gyll.*)  
**Extrémités des pattes noires**



Photo Terres Inovia

La nuisibilité est liée aux œufs que le charançon de la tige du colza dépose dans la tige du colza. Ces derniers provoquent en effet une réaction physiologique de la plante, se traduisant par des nécroses, des déformations, voire des éclatements de tiges. Les pertes de rendement consécutives à ces perturbations sont d'autant plus préjudiciables que le printemps est sec par la suite.

**Le risque conjugué donc la présence de femelles aptes à pondre avec la présence de tige tendre.**

A la différence avec le charançon de la tige du colza, le charançon de la tige du chou ne pond pas directement dans la tige, mais dans les pétioles des feuilles. Les larves rongent ensuite les pétioles, perforent la tige et s'attaquent à la moelle, sans conséquence sur la croissance de tige.

**Modélisation** : Vous pouvez consulter Expert, un outil d'anticipation sur l'arrivée des insectes grâce aux données météorologiques prévisionnelles de 6 postes (Auxerre, Dijon, Macon, Nevers et Dôle, Luxeuil). La consultation des données Expert ne doit pas se substituer à l'observation concrète des parcelles mais alerter sur l'arrivée potentielle du ravageur et inciter à la mise en place ou au suivi précis des cuvettes jaunes.

Ce service gratuit est disponible sur le site de Terres Inovia ([www.terresinovia.fr](http://www.terresinovia.fr)).



Période de risque : elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle d'une tige tendre du colza.

Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 - BBCH 30 à C2 – BBCH 31) et se poursuit jusqu'au stade E (BBCH 57 - boutons floraux séparés).

Le stade C2 se caractérise par la présence d'un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

**Avant ce stade le charançon de la tige du colza n'est pas nuisible.**



Photo Terres Inovia

Cependant, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais nous retenons souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

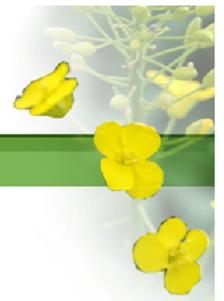
Seuil de nuisibilité : il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, nous considérons que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque.

Tenir compte également de la précocité de reprise de la culture, qui peut être différente d'une variété à une autre et donc d'une parcelle à une autre.

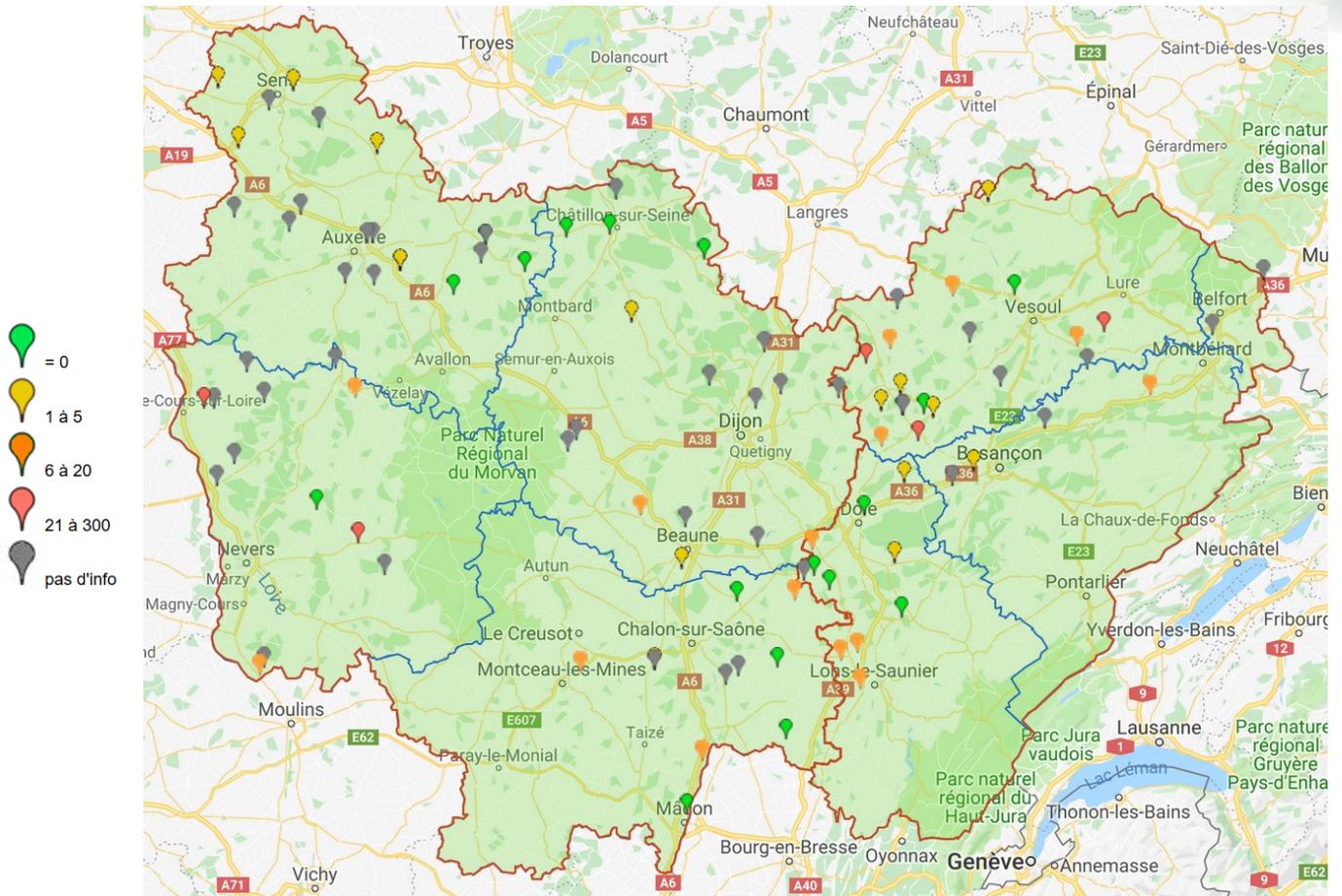
Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives (temps nécessaire pour que les femelles acquièrent leur maturité sexuelle et entament l'activité de ponte) au stade sensible du colza (à partir de l'élongation de la tige c'est-à-dire du passage de C1 à C2).

Observations : On enregistre des captures de charançons de la tige du colza dans 2/3 des cuvettes. Les captures progressent puisque la semaine dernière nous étions à 46% des cuvettes qui avaient piégé ce charançon.

Des dissections réalisées par la FREDON montrent des premières femelles avec des œufs matures. Cette acquisition de la capacité à pondre par la femelle est très rapide en lien avec les fortes températures.



### Répartition du nombre de captures de charançon de la tige du colza 20/02/2019 au 26/02/2019



Dans le même temps, ce sont 96% des cuvettes qui ont piégé le charançon de la tige du chou.

#### Analyse du risque :

Dans les parcelles ayant atteint le stade C2 et qui ont capturé depuis une semaine de façon significative, le risque est élevé.

Pour les autres situations le risque est faible. Mais les conditions climatiques à venir vont être favorables au développement rapide des colzas et probablement à la capture des charançons de la tige du colza : **A surveiller.**



#### Grosse altise ou altise d'hiver— LARVE

11 parcelles observées

Cette semaine, 11 parcelles ont fait l'objet d'une observation de larves de grosses altises dans les plantes. 8 signalent la présence de ces larves dans 1 à 100% de plantes.

Cette année on observe dans les plantes une présence de larves de grosses altises beaucoup plus importante que les campagnes précédentes.



*Présence de larves de grosses altises qui commencent à dévorer le bourgeon terminal  
Photo : Guillaume Jolly – Terres Inovia*

### Méligèthes

Les conditions climatiques depuis plusieurs jours sont favorables à l'activité des méligèthes. En effet quand la température du sol dépasse 8°C, il y a une reprise d'activité, avec des vols massifs à partir de 15°C. Ainsi, des méligèthes ont été piégées dans 9 cuvettes du réseau. Les captures vont de 1 à 45 individus, avec une moyenne par cuvette de 18 méligèthes.

Actuellement il n'y a aucun risque puisque que la période sensible du colza va du stade boutons accolés (D1 – BBCH 50) au stade boutons séparés (E – BBCH 57).





# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 15 du 26 février 2019

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement